

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2025 ASSOCIATION CEREBRAL VALAIS

Lieu de l'assemblée : Bowland, Martigny
Date de l'assemblée : Jeudi 10 avril 2025
Ouverture de l'assemblée : 18h36
Clôture de l'assemblée : 20h09

Au total 40 personnes étaient présentes à cette Assemblée générale. Les membres actifs et passifs présents lors de l'assemblée figurent sur une liste disponible au secrétariat.

ORDRE DU JOUR

1. Bienvenue et mot de la présidente - Élection des scrutateurs
2. Acceptation du procès-verbal de la dernière AG
3. Rapports annuels
4. Présentation des comptes 2024
5. Rapport des vérificateurs et adoption des comptes
6. Approbation du budget 2026
7. Démission - nomination
8. Divers et présentation par Viviane Bérod Pinho

1. Bienvenue

La Présidente, Suzana Kedzic ouvre la séance avec l'élections des scrutateurs.

Election des scrutateurs :

Messieurs Bernard Monnet et Jean-Michel Saudan sont désignés en tant que scrutateurs.

Elle demande à l'assemblée de faire une minute de silence pour toutes les personnes qui nous ont quitté cette année, une pensée particulière pour Fabio Martis, aide de bureau qui nous a quitté à la fin de l'année.

Elle annonce la présence de Madame Viviane Bérod Pinho qui interviendra à la fin de notre assemblée. Elle excuse plusieurs personnes dont Monsieur Philippe Tivollier, membre du comité et Madame Laura Théoduloz, collaboratrice de Cerebral Valais.

2. Procès-verbal de la dernière AG

L'assemblée accepte à l'unanimité le procès-verbal de l'assemblée 2024.

3. Rapports annuels

Les rapports sont présentés par les personnes responsables de chaque secteur et se retrouvent dans le rapport d'activités 2024 mis à disposition avant le début de l'assemblée.

3.1 Rapport de la Présidente 2024 (cf. Rapport d'activités 2024)

La Présidente, Suzana Keduic, explique que les demandes pour les activités sont de plus en plus croissantes et qu'à ce sujet Monsieur Perroud Bruno, Directeur, présentera plus tard dans l'assemblée notre projet de courts séjours supplémentaires que nous proposerons en fin d'année. Elle remercie tout le personnel et le comité. Elle remercie Florent et Jérémmy nos deux éducateurs qui nous ont quittés fin 2024 pour le travail effectué et en profite pour demander aux nouveaux

arrivés en 2025, Cynthia et Sacha de se présenter devant l'assemblée. Lidia Soffredini qui a commencé sa formation courant 2024 se présente également.

3.3 Rapport bureau exécutif (cf. Rapport d'activités 2024)

M. Bruno Perroud, Directeur de l'association prend la parole et commence par présenter les activités.

Il explique que pour répondre aux exigences de l'OFAS (mandat de prestations avec Cerebral Suisse), nous devons faire un nombre de jours activités défini. Toutes les journées d'activités supplémentaires ne sont pas subventionnées.

Il fait un comparatif avec l'année 2012 en expliquant que le nombre d'activités est toujours le même mais que le nombre de membres augmente. Les membres ne peuvent donc plus faire autant d'activités qu'avant étant donné que nous devons partager les places disponibles. C'est la première fois que nous n'avons pas de place aux camps d'été pour accueillir tous nos membres. Pour ce faire, suite au départ de la « parenthèse » en juin 2025 qui rejoindra ses locaux, nous allons proposer des courts séjours supplémentaires. C'est donc un challenge pour nous de réussir à continuer à proposer autant d'activités. Il remercie le canton qui va nous aider à financer ces courts séjours.

C'est aussi un message pour Peter de Cerebral Suisse, présent à l'assemblée afin de lui expliquer que nous ne pouvons pas faire plus d'activités sans avoir plus de prestations prises en charge par l'OFAS. En plus du nombre d'activités, nous devons aussi faire face à un plus grand volume dans le nombre d'heures d'accompagnements.

En ce qui concerne le service de relève, nous avons aussi un plafond fixé par le canton du Valais mais dans la réalité nous avons fait 2'000 heures de plus. Nous avons de plus en plus de cas difficiles. Nous avons aussi un volume de travail administratif énorme avec 74 intervenants. Effectivement le travail pour le bureau derrière un salaire est le même que ce soit un salaire de Fr. 200.- ou Fr. 4'000.-.

Il y a aussi un service moins connu : la contribution d'assistance pour lequel nous faisons beaucoup d'heures aussi.

Monsieur Perroud nous présente ensuite le projet des courts séjours selon le modèle de "la parenthèse". Il rappelle également le lien entre Cerebral et la "parenthèse". En effet, lors de leur changement de comité, Cerebral Valais a été mandaté par la "parenthèse" pour la gestion administrative et organisationnelle de ses activités. Grâce à notre grand pool de personnes accompagnatrices nous pouvons plus facilement les aider.

Pour finir, il remercie tout le comité pour leur travail, tout le personnel et toutes les personnes en formation qui font un travail remarquable, travail qui par la suite nous sera très utile. Par exemple le travail de Justin qui a créé des mémos pour expliquer en détail ce qu'est l'accompagnement du début à la fin du séjour afin d'améliorer l'accompagnement des bénévoles et permettre aux participants de passer un agréable séjour en toute sécurité, ou le travail d'Axelle qui a créé des checklists afin d'avoir un suivi des accompagnants sur tout ce qu'ils sont capable de faire pour les accompagner au mieux.

3.4 Rapport commission intendance finances et communication (cf. Rapport d'activités 2024)

RELATIONS EXTERNES

C'est au tour de Maud Theler de prendre la parole.

Elle explique qu'une enquête a été menée afin d'identifier les besoins des personnes en situation de handicap. Cette dernière est actuellement relancée afin que les personnes directement concernées puissent mieux y prendre part. Jusqu'à présent surtout les organismes avaient été sollicités.

Elle explique que des membres du comité se sont engagés dans divers groupes de travail ou commissions pilotés par le canton. Cerebral a aussi pu répondre à la consultation sur l'évaluation des besoins. Suite à cela, il y a eu un rapport complémentaire fait pas le Canton du Valais pour voir ce qu'ils veulent traiter ces 4 prochaines années. Rapport complet disponible sur le site du canton. Ils ont compris qu'il fallait développer des aides et du soutien pour pouvoir vivre aussi à domicile et pas seulement en institution. Il y a aussi un grand besoin administratif pour ces personnes.

A l'heure d'aujourd'hui, Cerebral suit l'évolution de la politique du handicap en Valais afin de se rapprocher de la convention de l'ONU pour les personnes en situation de handicap. Il y a aussi pleins de choses en cours dont des projets avec l'Etat du Valais et nous espérons que ça va évoluer dans le bon sens.

Elle trouve bien qu'au jour d'aujourd'hui, l'Etat du Valais consulte les associations et les personnes concernées pour comprendre les besoins et pas seulement les institutions comme il y a 4 ans.

Elle remercie ensuite tous les donateurs et toute l'équipe qui a travaillé pour le loto de Cerebral Valais qui a été un véritable succès.

3.2 Rapport du groupe parents (cf. Rapport d'activités 2024)

C'est au tour de Mme Suzana Kedzic de reprendre la parole et de présenter le programme du groupe-parents.

Durant l'année 4 rencontres ont eu lieu :

- **L'intimité de nos enfants en situation de handicap**

Mme Edith Schupbach a présenté les différents domaines d'activité du SIPE. Suzana Kedzic a trouvé très intéressant de voir la réaction des parents face à cela.

- **Relations avec les institutions**

Le but était d'échanger sur les différentes problématiques que nous pouvons rencontrer lorsque notre enfant vit en institution. Cette rencontre avait pour but de parler de nos soucis et questionnement afin d'avance main dans la main.

- **Femmes en situation de handicap : une double discrimination**

Cette rencontre s'est déroulée dans le cadre des journées d'actions pour les droits des personnes en situation de handicap. L'office cantonal de l'égalité et de la famille en collaboration avec Forum Handicap Valais a invité à la projection d'un film « Envolées » qui propose des témoignages divers, dont ceux de femmes ayant des handicaps invisibles. Il vise une vraie prise de conscience et une réflexion sur les défis sociétaux à relever pour garantir une inclusion pour TOUTES.

- **Curatelles-s. Quel-s impact-s pour l'adulte concerné et son curateur ?**
(en collaboration avec MaraVal)

Madame Alter Anne, cheffe de section APEA, était notre invitée et a présenté les différents domaines de l'APEA et leurs fonctions.

Elle remercie tous les invités de 2024 ainsi que l'Institut Notre Dame de Lourdes pour le prêt de leur salle et elle remercie les parents car le partage entre parents c'est ce qu'il y a d'essentiel pour avancer. Elle annonce aussi que l'année 2025 a déjà bien commencé avec deux rencontres déjà effectuées.

FINANCES

4. Présentation des comptes 2024

Les comptes sont à disposition auprès du secrétariat et par le biais du rapport d'activités 2024.

Présentation des comptes

Compte d'exploitation 2024

Mme Sarah Ecoffey, trésorière de l'association prend la parole et confirme que les coûts auxquels nous devons faire face sont de plus en plus élevés. Elle rappelle que les comptes 2024 avaient été annoncés avec une perte de plus de Fr. 33'000.- et est heureuse d'annoncer un **bénéfice de Fr. 5'248.45.**

Il faut donc voir les bons côtés et constater tout le travail qui est fait durant l'année par le bureau et le comité ainsi les recherches de fonds car sans cela nous ne pourrions pas arriver à boucler nos comptes. Merci également à Marie pour l'organisation du loto.

Elle annonce qu'en plus de ce bénéfice, nous avons pu faire des provisions pour un montant de Fr. 30'000.- pour le futur, ce qui est réjouissant.

Elle explique également la raison pour laquelle nous nous trouvons dans les locaux du Bowland pour cette Assemblée, en rappelant que nos locaux sont occupés par la Castalie jusqu'en juin 2026. Ainsi, entre la "parenthèse" qui va quitter notre pavillon Source au mois de mai 2025 pour reprendre ses locaux à St-Gingolph et la Castalie qui partira en juin l'année prochaine nous avons passablement d'inconnues que nous tâchons tout de même d'anticiper au maximum.

Bilan 2024

Elle rappelle que tous nos comptes ont été vérifiés par la fiduciaire Fiva, un organe extérieur agréé.

Pour simplifier la lecture des comptes, avec Laura et Olivia elles ont imaginé les dépenses avec un graphique. Ainsi, nous comprenons mieux comment est utilisé notre argent. Nous pouvons ainsi constater que 27% de nos dépenses partent dans les infrastructures (pavillons/bus) car sans elles nos activités ne pourraient avoir lieu.

Le 23% des dépenses correspondent au frais de fonctionnement, à savoir la préparation, l'organisation et le retour des différentes activités ainsi que tout l'administratif/comptabilité en lien avec celles-ci.

Et finalement, la plus grosse partie soit le 50% sont attribuées directement aux membres par le biais des prestations que nous leur proposons.

Il y a quelques années nous vous avons présenté le même "gâteau" qui démontrait un plus petit pourcentage pour les prestations à nos membres, cela démontre que nous avons mis un point d'honneur à améliorer celles-ci.

Ensuite, elle nous explique d'où proviennent principalement nos entrées. Elle met en avant l'important travail de recherche de fonds et les retours positifs que nous avons de Cerebral Suisse, la Loterie Romande, Denk an mich ainsi qu' Etoile Filante. Il ne faut pas oublier et négliger les dons privés qui représentent le 40% de nos dons, soit plus de Fr. 89'551.-, ce qui est énorme.

Il est donc important de continuer à parler de nous car nous avons besoin de ces dons.

Pour démontrer l'utilisation des dons que nous recevons, Sarah nous présente un billet de Fr. 100.- qui se décortique de la manière suivante ; 10.- pour les bus, 5.- pour les moyens auxiliaires et 85.- pour les membres directement ce qui est réjouissant.

5. Rapport des vérificateurs et adoption des comptes

Eleonore Morard, membre du comité lit le rapport de la fiduciaire AAA Audit Sàrl à Sion par Mme Chevalley qui a procédé à la vérification des comptes.

Elle demande ensuite à l'Assemblée de les approuver ce qui est fait à l'unanimité.

6. Budget 2026

Sarah Ecoffey reprend la parole pour nous présenter le budget 2026.

En premier lieu elle rassure l'assemblée en expliquant que l'association va bien. Nous vous présentons régulièrement des comptes avec une perte d'exercice importante car en tenant compte des frais et des contraintes qui nous pendent aux nez nous sommes obligés de faire face à la réalité. Mais heureusement, souvent, nous arrivons à palier à cela et ainsi amoindrir la perte voir vous présenter des comptes positifs.

Elle explique que nous avons plus de frais car nous devons aussi avoir des gens mieux formés car nos membres ont besoin de plus de soins et d'attentions spécifiques. Et dans l'intervalle, nous vivons également une pression de la part de notre faitière ou des autres organismes qui nous soutiennent ainsi que les inconnues liées au départ de la Castalie et de la Parenthèse. Par conséquent, il est préférable d'être prudent et d'aller vers une réalité de la situation en se préparant à une **perte de Fr. 80'009.93.-** pour l'année 2026.

Il est évident que le bureau et toute l'équipe du comité va travailler et faire en sorte de réduire ce manco.

Suite à ces explications, le budget 2026 est validé par l'assemblée.

7. Démission – Nomination

Cette année aucune démission ou nomination pour notre association.

8. Divers

La Présidente remercie encore tout le monde, les parents, les personnes présentes à l'AG et Monsieur Peter de Cerebral Suisse qui a fait le déplacement.

L'Association existe depuis 62 ans et elle fait un grand travail d'année en année.

Eleonore Morard, membre du comité, prend la parole pour remercier Suzana pour tout son travail et de mener à bien sa mission de Présidente.

Suzana passe la parole à Maud Theler qui va nous présenter notre invitée.

Présentation par Vivane Bérodo Pinho du bureau pour les droits des personnes en situation de handicap

Suzana reprend la parole pour remercier Madame Viviane berod Pinho et remercie aussi nos cuisiniers Messieurs Norbet Fumeaux, Pierre-Alain Girod et notre apprentie Julie Mermet pour la cuisine et leur travail pour l'Assemblée générale.

Mme la Présidente, Suzana Kedzic clos l'assemblée à 20h09.

La soirée se poursuit autour d'un apéritif et de crêpes préparées par nos cuisiniers et notre apprentie GEI.

La présidente

Suzana Kedzic



Sion, le 10 avril 2025/ob

La secrétaire du jour



Olivia Bourgeois